

# L'ASSURANCE RETRAITE EN 2020

---

ASSURANCES DE PERSONNES

## Synthèse

(en milliards d'euros)	2020	Evol 20/19
Cotisations	13,1	-12 %
Prestations	11,8	-12 %
Provisions mathématiques	232,6	+4 %

L'année 2020 a été marquée, pour les contrats de particuliers, par l'accélération de la commercialisation des Plans d'Épargne Retraite (PER) (loi Pacte) et par les nombreux transferts des contrats d'assurance retraite des particuliers existants vers le PER individuel et, pour les contrats d'entreprises, par le contre-coup des opérations exceptionnelles de l'année 2019. L'année a été marquée également par la crise économique et sanitaire. Ces événements ont entraîné de fortes évolutions très contrastées (à la hausse ou à la baisse) des cotisations, des prestations et des provisions mathématiques selon les différents contrats d'assurance retraite.

## Des cotisations en forte hausse pour les contrats de particuliers

Le montant des cotisations des contrats d'assurance retraite en 2020 s'établit à 13,1 milliards d'euros, en baisse de 12 %. Cette baisse masque des évolutions contrastées selon les contrats : forte augmentation pour les contrats de particuliers (+39 %) et forte baisse pour les contrats d'entreprises (-44 %). Les contrats de particuliers ont bénéficié du fort développement du PER individuel (cotisations en hausse de 521 %) qui a compensé les baisses de celles des contrats « Madelin TNSNA » (-11 %), « Madelin agricole » (-22 %) et des autres contrats de particuliers (Préfon, Fonpel, CRH...) (-46 %). Les Perp ont quant à eux connu également une hausse des cotisations (+18 %). La forte baisse constatée pour les contrats d'entreprises est liée à des opérations exceptionnelles réalisées en 2019 de volumétrie importante dans le cadre des contrats à prestations définies (article 39 du CGI) et des contrats d'indemnités de fin de carrière. Les cotisations de ces contrats sont en très forte baisse en 2020 (respectivement -63 % et -60 %). En 2020, les versements sur les supports unités de compte représentent 39 % de l'ensemble des cotisations des contrats d'assurance retraite, soit 5,1 milliards d'euros (contre 50 % en 2019).

## Des prestations en forte baisse pour les contrats d'entreprises

Le montant des prestations versées au titre des contrats d'assurance retraite s'élève à 11,8 milliards d'euros pour l'année 2020, en baisse de 12 %. Cette baisse est liée à la forte baisse des prestations au titre des contrats d'entreprises (-32 %) qui avaient connu des sorties exceptionnelles de volumétrie importante en 2019. À l'inverse, les prestations des contrats de particuliers sont en augmentation de 39 %, avec une très forte hausse pour les contrats « Madelin TNSNA » (+66 %) et « Madelin agricole » (+42 %). Pour l'ensemble des contrats d'assurance retraite, le montant total des rentes versées aux retraités est estimé à 6,1 milliards d'euros pour l'année 2020, soit une hausse de 7 % par rapport à l'année 2019.

## Une croissance modérée des provisions mathématiques

Les provisions mathématiques atteignent 232,6 milliards d'euros fin 2020 en progression de 4 % par rapport à fin 2019. Cette progression est plus importante pour les contrats de particuliers (+8 %, évolution portée par le développement des PER individuels) que pour les contrats d'entreprises (+2 %). Fin 2020, les supports unités de compte représentent 22 % des provisions mathématiques des contrats d'assurance retraite, soit 52,0 milliards d'euros (31 % pour les seuls contrats en phase de constitution contre 30 % en 2019).

## Une faible part dans les prestations de retraite en France

Les régimes obligatoires de retraite (régimes de base et complémentaires) ont versé 326,7 milliards d'euros de prestations en 2019<sup>1</sup>. Au cours de la même année, les organismes d'assurance (sociétés d'assurance, mutuelles et institutions de prévoyance) et les organismes gestionnaires de Perco ont versé 6,9 milliards d'euros de prestations<sup>2</sup> au titre de la retraite, soit 2,1 % de l'ensemble des prestations versées en 2019.

<sup>1</sup> Données de l'année 2020 non disponibles.

<sup>2</sup> Prestations versées des contrats en cours de liquidation (hors contrats d'indemnités de fin de carrière).

## Chiffres clés

## Cotisations

(en millions d'euros)	2019	2020	Evol 20/19
<b>Ensemble</b>	<b>14 924</b>	<b>13 063</b>	<b>-12,5 %</b>
<b>Entreprises</b>	<b>9 339</b>	<b>5 275</b>	<b>-43,5 %</b>
PER Entreprises (art. 83 du CGI + loi Pacte)	2 803	2 616	-6,7 %
Contrats à prestations définies (art. 39 du CGI)	4 110	1 520	-63,0 %
Contrats d'indemnités de fin de carrière	2 275	910	-60,0 %
Contrats en sursalaire (art. 82 du CGI)	151	229	+51,7 %
<b>Particuliers</b>	<b>5 585</b>	<b>7 788</b>	<b>+39,4 %</b>
PER individuels (loi Pacte)	487	3 026	+521,4 %
Contrats de retraite « Madelin TNSNA »	2 533	2 245	-11,4 %
Contrats de retraite « Madelin agricole »	223	174	-22,0 %
Perp	1 695	1 994	+17,6 %
Autres contrats (Préfon, Fonpel, CRH...)	647	349	-46,1 %
<b>Supports unités de compte (ensemble)</b>	<b>7 511</b>	<b>5 148</b>	<b>-31,5 %</b>
<b>Supports euros (ensemble)</b>	<b>7 413</b>	<b>7 915</b>	<b>+6,8 %</b>

## Prestations

(en millions d'euros)	2019	2020	Evol 20/19
<b>Ensemble</b>	<b>13 401</b>	<b>11 813</b>	<b>-11,8 %</b>
<b>Entreprises</b>	<b>9 602</b>	<b>6 515</b>	<b>-32,1 %</b>
PER Entreprises (art. 83 du CGI + loi Pacte)	2 121	3 002	+41,5 %
Contrats à prestations définies (art. 39 du CGI)	6 410	2 170	-66,1 %
Contrats d'indemnités de fin de carrière	821	1 101	+34,1 %
Contrats en sursalaire (art. 82 du CGI)	250	242	-3,2 %
<b>Particuliers</b>	<b>3 799</b>	<b>5 298</b>	<b>+39,5 %</b>
PER Individuels (loi Pacte)	2	282	n.s.
Contrats de retraite « Madelin TNSNA »	1 340	2 222	+65,8 %
Contrats de retraite « Madelin agricole »	173	245	+41,6 %
Perp	873	1 239	+41,9 %
Autres contrats (Préfon, Fonpel, CRH...)	1 411	1 310	-7,2 %
<b>Supports unités de compte (ensemble)</b>	<b>4 268</b>	<b>1 496</b>	<b>-64,9 %</b>
<b>Supports euros (ensemble)</b>	<b>9 133</b>	<b>10 317</b>	<b>+13,0 %</b>
<b>Versements périodiques de rentes y compris versement forfaitaire unique (ensemble)</b>	<b>5 676</b>	<b>6 071</b>	<b>+7,0 %</b>
Entreprises	3 353	3 724	+11,1 %
Particuliers	2 323	2 347	+1,0 %

Prestations versées au titre de la retraite<sup>1</sup> (source DREES)

(en milliards d'euros)	2018	2019	Répartition 2019
<b>Régimes obligatoires</b>	<b>319,3</b>	<b>326,7</b>	<b>97,9 %</b>
<b>Régimes de retraite supplémentaire et d'épargne retraite<sup>2</sup></b>	<b>6,7</b>	<b>6,9</b>	<b>2,1 %</b>
<b>Ensemble</b>	<b>326,0</b>	<b>333,5</b>	<b>100,0 %</b>

<sup>1</sup> Données de l'année 2020 non disponibles.

<sup>2</sup> Sociétés d'assurance, mutuelles relevant du Code de la mutualité, institutions de prévoyance et organismes gestionnaires de Perco (prestations versées des contrats en cours de liquidation hors contrats d'indemnités de fin de carrière).

## Provisions mathématiques

(en millions d'euros)	2020
<b>Ensemble</b>	<b>232 550</b>
<b>Entreprises</b>	<b>130 440</b>
PER Entreprises (art. 83 du CGI + loi Pacte)	68 496
Contrats à prestations définies (art. 39 du CGI)	39 976
Contrats d'indemnités de fin de carrière	18 478
Contrats en sursalaire (art. 82 du CGI)	3 490
<b>Particuliers</b>	<b>102 110</b>
PER Individuels (loi Pacte)	11 924
Contrats de retraite « Madelin TNSNA »	39 024
Contrats de retraite « Madelin agricole »	6 031
Perp	20 943
Autres contrats (Préfon, Fonpel, CRH...)	24 188
<b>Phase de constitution (ensemble)</b>	<b>165 730</b>
Supports unités de compte	52 008
Supports euros	113 722
<b>Phase de liquidation (ensemble)</b>	<b>66 820</b>
Supports unités de compte	-
Supports euros	66 820